

Compte Rendu

L'urbanisation au Maghreb. Le langage des cartes

Vanessa ROUSSEAUX.

2004, Publication de l'Université de Provence (France), 254 pages

Comme l'a signalé Marc Cote dans le Préface, c'est une lecture globale de l'urbanisation au Maghreb limitée aux trois pays centraux (Maroc, Algérie, Tunisie) au-delà des limites nationales à travers les cartes permettant de voir le fonds tout en dégageant les spécificités de chacun des pays ou des espaces identifiés.

L'ouvrage publié par l'Université de Provence est une reprise du texte d'une thèse que l'auteur a soutenue en 2000 sous la direction de Monsieur Marc Cote, il se situe en 245 pages dont 40 pages d'annexes relatives à la méthodologie d'approche et de définition de l'urbain, l'échantillon retenu, la question d'agrégation et de la cartographie (pp 195 – 234) avec de nombreuses cartes (37), graphiques (15) et tableaux (23).

L'ouvrage est divisé en trois parties, qui vont de la répartition du fait, à la hiérarchie et aux réseaux. Chacune est suivie par une annexe et de documents souvent sous forme de double page où la carte fait face à un commentaire ou des tableaux.

La recherche s'est appuyée sur un travail d'analyse des données statistiques, comme le mentionne l'auteur lui-même, sur la constitution d'une base de données harmonisées du concept d'agglomération urbaine à l'instar de F. Moriconi-Ebrard à l'échelle du monde. L'approche se situe dans la recherche des particularités et des points communs, pourquoi des configurations géographiques similaires donnent lieu à des configurations urbaines différentes dans les trois pays ?.

Le chercheur est descendu au niveau semi et infra-urbains en retenant toutes les agglomérations de plus de 2000 habitants tout en adoptant un découpage fin différent du maillage administratif. L'année de base retenue est celle de 1994 ce qui a nécessité une extrapolation pour l'Algérie puisque son dernier recensement remonte à 1987.

On regrette quelques erreurs minimales au niveau de la finition de certaines cartes qui auraient pu être évitées facilement au niveau de l'impression. Plusieurs communes intra-urbaines se trouvent considérées comme des villes autonomes à part entière alors qu'elles font plutôt partie de larges agglomérations. C'est le cas par exemple de Hammem Lif, l'Ariana, La Goulette ou La Marsa pour Tunis dont la taille se trouve amputée et fautive d'autre part un peu la hiérarchie ? (pp : 111, 113).

La première partie (pp : 11-64) intéresse « *la répartition spatiale du fait urbain* » où l'auteur a cherché à montrer la configuration du semis urbain, l'inégal peuplement à travers l'analyse des distances inter agglomérations, des densités, des taux d'urbanisation en relevant une tendance d'homogénéisation du processus d'urbanisation à travers le temps et en analysant les moteurs comme l'accroissement naturel, l'exode ou les politiques de développement et de promotion administrative.

A l'homogénéité du semis urbain marocain correspond une concentration littorale en Algérie et en Tunisie avec une gradation N-S et E-O respectivement. L'analyse de la distance moyenne inter-agglomérations privilégie la Tunisie (7 à 20 kms selon l'aire considérée mais une moyenne de 12 kms contre 25 pour l'Algérie et 26 pour le Maroc) au même titre que la densité urbaine. La forte urbanisation du Sud algérien contraste avec celles du Sud Tunisien et marocain, le vide correspond souvent au fait montagnard.

La seconde partie porte sur « *la hiérarchie urbaine* » (pp : 65 – 92) à travers l'analyse des strates urbaines en dégagant les mutations récentes au niveau national et maghrébin à travers des transects choisis et de la diffusion sur la base des distances inter-agglomérations. La distribution hiérarchique se trouve analysée à travers plusieurs indicateurs et l'évolution du classement est étudiée en se limitant aux 25 premières villes.

L'analyse des strates s'appuie sur les résultats de recensements et les travaux menés par R Escallier, J F Troin, A Belhedi, A Belkhadir (p 69) et montre une macrocéphalie tunisoise qui contraste un peu avec les deux autres pays

La dernière partie concerne « *les réseaux urbains* » qui sont analysés à travers le poids des villes en dégagant la rapport littoral-intérieur, le partage urbain de l'espace par la mesure des attractions urbaines et leur lecture à partir de cartes élaborées par d'autres cartes comme M Cote, H Beguin, A Belhedi en rapport avec les découpages administratifs et l'évolution des limites d'iso-influence. L'armature urbaine est analysée à travers les aires d'attraction à une échelle macro-spatiale, leur évolution et la structuration des sous-réseaux maghrébins.

Le chercheur montre qu'un exposant égal à 3 est plus adapté au Maghreb compte tenu de la rigidité et de la friction de l'espace et l'étude menée sur les agglomérations de plus de 30.000 hab. confirme en gros les résultats obtenus par d'autres chercheurs¹. Enfin à l'organisation radio-concentrique du Maroc, correspond une organisation orthogonale de l'Algérie et binaire pour la Tunisie. La Tunisie se trouve ainsi polarisée par deux systèmes celui de Tunis et secondairement celui de Sfax pour le Sud et le centre ouest en particulier.

L'analyse de la hiérarchie sur la base de la loi Rang-taille montre que la pente a augmenté entre 1975 et 1994 pour la Tunisie contrairement aux deux autres pays où elle a baissé.

C'est un travail qui s'appuie sur une analyse quantitative précise des aires, hiérarchies, des espacements, des pavages urbains et une cartographie fine menée au niveau d'un découpage homogénéisé entre les trois pays du Maghreb avec trois niveaux différents emboîtés. Son mérite est aussi de pouvoir mener une analyse de l'urbain à l'échelle des trois pays permettant une lecture des traits généraux du fond maghrébin même si ce Maghreb ne constitue pas comme un ensemble territorial fonctionnel tout en signalant les originalités de chaque pays selon un va-et-vient permanent entre l'échelle globale et nationale.

La littoralisation constitue un trait majeur clair en particulier en Tunisie et en Algérie, les systèmes urbains macrocéphales s'organisent à partir des capitales d'où les déséquilibres des armatures urbaines, la poussée urbaine est à un niveau très intense et « les erreurs passées commencent à apparaître » (p 7).

Amor Belhedi
Tunis, le 17 mars 2004

¹ - Nous avons utilisé dans les années 1990 l'exposant 2,5 pour la Tunisie. Cf. A Belhedi – 1992 : L'organisation de l'Espace en Tunisie. Publication de la FSHS, Tunis.